



PROCES VERBAL

Conseil Municipal du 26 juillet 2024

Le Conseil Municipal de BIBOST s'est réuni en séance publique, au centre d'animation, le 26 juillet 2024 à 19h30, sous la présidence de Franck CHAVEROT, Maire.

Présents

Franck CHAVEROT
Claire DOUVIER
Sandrine MARVALIN-GEANT
Jean-Philippe CHAUX
Éric BLANC

Didier GOUTTE
Josette RAYMOND
Valérie ROZIER
Sophie BOUVARD
René MICHEL
Elodie GIDON

Excusés : Thierry BEAU (pouvoir donné à Sandrine MARVALIN-GEANT)
Laurent MARION (pouvoir donné à Jean Philippe CHAUX)

1 Désignation du secrétaire de séance

- À l'unanimité des membres présents, Sandrine MARVALIN-GEANT est désignée comme secrétaire de séance.

2 Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 3 juin 2024

A la suite de la diffusion du compte-rendu du conseil municipal du 3 juin 2024, Monsieur le Maire demande si des précisions doivent être apportées.

- En l'absence d'observations, de corrections, le conseil municipal approuve le compte rendu à l'unanimité des membres votants et autorise Monsieur le Maire et Mr Laurent MARION (secrétaire de séance du Conseil municipal du 03/06/2024) à signer le procès-verbal de séance.

3 Délibération fonds de concours CCPA « Rénovation énergétique des bâtiments communaux ouverts au public »

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de travaux de rénovation du centre d'animation.

Il précise que la Commune peut solliciter l'aide du fonds de concours de la CCPA « rénovation énergétique des bâtiments communaux ouverts au public ». Dans le cadre de sa politique de transition écologique, La communauté

de communes du Pays de L'Arbresle favorise l'engagement des communes en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments afin de soutenir les projets des communes pour permettre d'apporter un soutien financier de 50% maximum du budget des projets retenus, plafonné à 80 000€ en fonction du projet.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de travaux de rénovation du centre d'animation :

- Remplacement de l'ensemble des huisseries et occultations
 - Réfection de l'isolation des plafonds
 - Réfection des doublages intérieurs
 - Relamping en led
 - Optimisation du chauffage avec gestion technique centralisée (GTC)
 - Création d'une chambre froide et réaménagement de la cuisine
 - Rafraichissement intérieur
 - Modification des sanitaires
 - Forgets et zingueries
 - Travaux extérieurs : abords, façades, cuve EP
- Le conseil municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, autorise cette décision à l'unanimité des membres votants.

4 Points divers

Un nouveau chiffrage a été présenté par Mr Séon sur les travaux du centre d'animation d'un montant de 433 000,00€ HT, le choix de la couleur des huisseries et menuiseries extérieures est validé par la teinte gris anthracite RAL 716.

Le diagnostic amiante a été réalisé le jeudi 18 juillet, en attente du retour.

Le planning des locations du centre d'animation s'arrêteront fin février 2025 et reprendront en septembre 2025.

Une réunion avec le service déchets de la CCPA a eu lieu, pour la mise en place des nouveaux PAV mais aucune décision n'a encore été prise le projet doit être retravaillé par la CCPA.

Une réflexion est toujours en cours sur les aménagements sécuritaire à l'entrée du village côté de Saint Julien et de Bessenay.

5 Compte rendu des diverses commissions**Commission bâtiments par Didier GOUTTE :**

La maintenance des extincteurs a eu lieu lundi 22 juin par la société CHUBB –Sicli, des demandes de devis à diverses entreprises vont être effectuées pour l'année prochaine.

Des rideaux occultants ainsi que des panneaux en lièges ont été installés à l'école.

La séance est levée à 19h55

<u>Le Maire</u> Franck CHAVEROT	<u>Le secrétaire de séance</u> Sandrine MARVALIN-GEANT
	

